

### Réunion du 4 février 2015

Visioconférence - Rennes / Brest / St Brieuc

#### Ordre du jour

- Actualités nationales (DDU et GpU)
- Sémiologie
- Numérisation des SUP
- Questions diverses (tableau de bord, logiciel d'instruction, ...)

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
1		CHASLE-HEUZE Anne	DDTM 35
1		CHAUCHAIX Etienne	Pays de Redon - Bretagne sud
1		GEFFRAY Youna	Lorient Agglomération
1		HIVERNAGE Morgane	Pays de St Brieuc
1		JACQ Tanguy	CC Pays d'Aubigné
1		JUHEL Nolwenn	Lorient Agglomération
1		LE GOURRIEREC Gaëtane	DDTM 35
1		LELU Julia	CC La Roche aux fées
1		LESNE Baptiste	Brest Métropole Océane
1		MEVEL-VIANNAY Stéphane	Région Bretagne
1		MOUCHEL Armelle	DDTM 56
1		REFAUVELET Julien	CC de Brocéliande / Pays de Brocéliande
1		RENAUD Gwenaël	Côte d'Emeraude
	1	RICHARD Vianney	Auray Quiberon Terre Atlantique
1		ROUILLARD Vincent	DREAL Bretagne
1		VINOUBE Eric	EPF Bretagne
1		VITTECOQ Corentin	Coglais communauté
16	1		

#### Animation du groupe :

Un échange sur les pratiques en **sémiologie** est engagé afin de travailler sur le sujet à la prochaine réunion.

Stephane Mével-Viannay prend la suite de Lydie Vinsonneau et sera, entre autres, votre interlocuteur concernant le tableau de bord de numérisation des PLU (mise à jour prévue pour Avril)  
→ *certains gestionnaires sont-ils motivés pour reprendre sur les communes les concernant le remplissage des champs à la place des DDTM (Pontivy, Coglais, ...)?*

#### Nouveautés du standard CNIG ou réponses à diverses interrogations :

- Proposition d'un nouveau champ URLPE dans la table DOC\_URBA, pointant vers un zip contenant les pièces écrites
- Comment implémenter les champs supplémentaires « LIB\_... » ?  
→ attention à ne pas dépasser les 10 caractères (TYPEPSC2 sera modifié)  
→ sinon LIB\_... est une colonne supplémentaire à chaque fois  
→ Attention ! Les libellés supplémentaires sont à limiter, ne diffuser que ce qui est utile à la compréhension. Ne pas confondre avec les besoins de gestion en interne.

#### RETOUR SUR LE GROUPE NATIONAL « DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME » 7/01/2015

-> ainsi que les compléments issus de la réunion du 10/03/2015.

**Rappel :** Retrouvez les comptes-rendus ici :

[http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=2732](http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732)

- **Version 1 du GPU** en test depuis le 30 janvier dans quelques sites pilotes.  
-> L'ouverture prend du retard du fait de la migration d'une plateforme de test vers une plateforme pérenne. Pas de date annoncée pour l'instant. La V2 est pour l'instant maintenue pour le mois de Juin.
- **Flux WFS** en test pour être ajoutés à la v2  
→ question des pièces écrites (cf. encart nouveautés standard)  
→ testé par GéoBretagne  
-> Proposition d'une rencontre avec l'IGN le 6 mai prochain en DDU pour faire le point.
- Retravail du **modèle xml des métadonnées** pour le standardiser (actuellement disponible sur le Géoportail Inspire) : différents outils seront testés par d'autres collectivités

-> Le modèle "neutralisé" (avec commentaires d'aide) est disponible sur le site du CNIG. Il a été retravaillé par les membres du groupe DDU avec l'aide de Loïc Ecault à la région Bretagne.

-> Retour fait au groupe métadonnées pour l'éventuelle mise à jour du guide de saisie.

- Travail en cours au DDU sur une normalisation des dénominations des **pièces écrites des SCOT** qui seront également sur le géoportail (à compter de la V2).  
-> Est prévu également un "embryon de standard pour la dématérialisation des SCOT"
- Le **GT3 accompagnement** a été dissous faute de moyens. Possible reprise par un comité partenarial.

#### Point métadonnées servitudes et numérisation

(Par Vincent Rouillard)

- Rédaction en DDU des **consignes de saisie des métadonnées des SUP** (le document sera mis en ligne sur le site du CNIG : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=2732](http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732))

Cela concerne plutôt les services de l'Etat qui sont gestionnaires de 80% des données.

- La date à utiliser pour tout DU en élaboration est bien le "00000000" afin d'éviter toute confusion avec les données opposables.
- Pour le nommage des documents, la date est celle de la dernière approbation, peu importe si la pièce a été modifiée ou non.
- Le champ INSEE va être ouvert à 9 caractères possibles pour intégrer les éventuels codes SIREN (en cas de PLUi)
- Un nouveau sous-code a été proposé pour les plans de hauteurs : 11005 (référence au R123-9-10 du Code de l'Urbanisme).

Aujourd'hui le **porter à connaissance de la DDTM** aux communes se fait encore majoritairement sous format papier. Pour autant, le but n'est pas d'encourager les collectivités à numériser leurs SUP.

**Publication des SUP** prévue pour le 1/07/2015. 15 SUP ont été définies comme prioritaires (A2 à A9, AC2 et AC3, EL9 et EL10, PM1 à PM4), ainsi que les SUP du ministère de la culture (AC1 et AC4) et celles qui sont gérées de manière centralisée : PT1, PT2 et T4 à T6.

Q : *Qu'en est-il de la numérisation des SUP pour l'instruction ?*  
-> *Privilégier le papier pour éviter de faire doublon avec les services de l'Etat.*

Q : *Que faire d'une servitude qui apparaît sur le RG ?*  
-> *Elle appartient à la couche Servitudes. A défaut, à numériser dans une couche à part des prescriptions et des infos.*

Concernant les **servitudes qui ne disposent pas de plan** : un décret de fin 2013 dénomme les gestionnaires de toutes les servitudes, ce qui permettrait à l'Etat de « faire le ménage » sur les servitudes qui n'existent plus.

-> *Le bureau juridique de la DHUP est chargé de faire le point sur les numérisations toujours utiles pendant cette période de transition vers le GpU.*

Q : *Qu'en est-il des servitudes graphiques mais sans plan (alignement, A4, ...)?*

-> *A.C-H = pourquoi ne pas proposer une annulation, à défaut cela s'applique à toute la commune.*

Pour information : concernant la **HT** (haute tension), RTE a mis ses données sur Géobretagne. De même, la DRAC est en cours de versement pour ce qui concerne les **monuments historiques**.

Point sur la numérisation des PLU et SUP (*en PJ*)

### Sémiologie des documents d'urbanisme

*Travail à lancer (en parallèle du groupe national)*

V.B / A.C-H / V.R ont récupéré, pour test, les **sld de l'IGN**, mais ils existent surtout pour les SUP et un sur le champ TYPEZONE.

*Rappel : sld = ce sont des fichiers xml de mise en forme des données (style), ils sont capables de gérer plusieurs échelles*

*Voir la présentation en PJ de ce CR*

Attention aux standards INSPIRE, tout n'est pas faisable sur le web, Valérie pourra nous accompagner.

Un travail de visualisation sera réalisé par Valérie, Anne et Vincent.

Pour info, à BMO, un croisement DESTDOMI/TYPEZONE est mis en œuvre, ce qui permet la visualisation d'une vingtaine de postes.

### Points divers

- **Gestion des règlements écrits**  
Comment sont gérés les règlements écrits (indexation, découpage, ...)?

Le pdf en entier avec des signets : évite de découper le pdf et de manquer les dispositions générales

→ Présentation la prochaine fois par Morgane (Saint-Brieuc)?

→ Dans les Pays de la Loire : utilisation d'une application qui pointe vers le zonage et vers les dispositions générales

- **Outil d'instruction**

Planning prévu par Megalis : Janvier 2015 - publication de l'appel d'offre

Fin février - analyse et choix

Début mars : notification puis déploiement de la plateforme

Mi-mars/fin avril - formation, reprise des données, ...

Mai à Septembre/octobre - mise en œuvre des connecteurs SIG à développer.

Q : *Quelles données sig sont à fournir pour le futur outil ?*

-> *A minima, zonage, prescriptions, infos et servitudes*

- **Harmonisation des libellés**

Il s'agit d'un travail complexe qu'il est possible de mener ensemble.

Pour info, des travaux ont déjà été menés à ce sujet à Vitré, Pays de Saint-Brieuc (cahier des charges en ligne), Agglo de Lorient.

- **Dématérialisation des SCoT**

Une note sur les pièces écrites nécessaire a été rédigée et jointe au CR du CNIG. Une réflexion est engagée sur la rédaction d'un embryon de standard pour la dématérialisation (à minima du périmètre et des principales pièces écrites).

### PROCHAINE RÉUNION

Le 20 mai 2015 de 10h à 16h  
Lorient

Visioconférence à Rennes et à voir pour les autres sites